

Réunion du 2 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et M. Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Marlène LE DIEU DE VILLE.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT - FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR L'ENTRETIEN DES VÉHICULES DU PARC ROUTIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - FILTRATION AUTOMOBILE, POIDS LOURDS, INDUSTRIELLE, AGRICOLE, MOTOCULTURE - RELANCE DES LOTS 1 A 5 APRÈS DÉCLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INFRUCTUOSITÉ- - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 28 NOVEMBRE 2024 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 20 août 2024 pour une remise des offres le 17 juillet 2024.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Il est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lot(s)	Désignation
01	FILTRATION AUTOMOBILE
02	FILTRATION POIDS LOURDS
03	FILTRATION INDUSTRIELLE
04	FILTRATION AGRICOLE
05	FILTRATION MOTOCULTURE

Il a été remis 2 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 28 novembre 2024 à 14h30 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot (s)	Attributaire	Minimum HT	Maximum HT	Montant Estimatif HT
01	AQUITAINE ÉQUIPEMENTS POIDS LOURDS	10000	20000	4 952,30
02	AQUITAINE ÉQUIPEMENTS POIDS LOURDS	9000	15000	6 123,95
03	AQUITAINE ÉQUIPEMENTS POIDS LOURDS	8000	15000	3 267,19
04	AQUITAINE ÉQUIPEMENTS POIDS LOURDS	10000	15000	7 520,54
05	AQUITAINE ÉQUIPEMENTS POIDS LOURDS	3000	10000	3 058,74

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** le Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,



Patrice LAURENT

Patrice LAURENT